



HAL
open science

PSDR4 -Présentation du Groupe transversal “ Lien rural-urbain : foncier, attractivité et bien-être ”

Mathieu Bonnefond, Romain Melot

► To cite this version:

Mathieu Bonnefond, Romain Melot. PSDR4 -Présentation du Groupe transversal “ Lien rural-urbain : foncier, attractivité et bien-être ”. Innovations Agronomiques, 2022, 86, pp.9-11. 10.17180/ciag-2022-vol86-art02 . hal-03828842

HAL Id: hal-03828842

<https://hal.inrae.fr/hal-03828842>

Submitted on 25 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

PSDR4 - Présentation du Groupe transversal « Lien rural-urbain : foncier, attractivité et bien-être »

Bonnefond M.¹ et Melot R.²

¹ CNAM, ESGT, 1 Boulevard Pythagore, Campus Universitaire, F-72000 Le Mans

² INRAE, SADAPT, 16 rue Claude Bernard, F-75231 Paris

Correspondance : romain.melot@inrae.fr

Le groupe transversal « Lien rural-urbain » a regroupé une dizaine de projets PSDR4 répartis dans toute la France, qui se sont intéressés aux territoires ruraux dans leur relation à l'urbain. Il s'est fixé pour objectif d'identifier dans les projets en région les signaux d'innovations et d'expérimentations sociales spécifiques aux interfaces entre urbain et rural. Notre collectif a permis l'organisation d'échanges entre projets sur nos approches dans le cadre de séminaires, de colloques et d'une série de webinaires.

Le groupe a pu capitaliser sur une série de résultats de recherche relatifs à la relocalisation de la production agricole, la mesure du bien-être, la gouvernance des territoires agri-urbains ou encore la mise en œuvre de politiques environnementales.

1. Un espace d'échange inter-projets sur la gouvernance territoriale

Les travaux du GT1 ont traité aussi bien des questions de gouvernance territoriale, d'usage des terres que d'attractivité des territoires. Ils ont permis de réinterroger le lien entre rural et urbain en traitant deux questions principales :

- **Comment est-ce que ces territoires sont interconnectés aujourd'hui ?**

Nous avons considéré qu'une approche systémique du développement régional permet de penser les interconnexions entre territoires urbains et ruraux autrement que sur le mode de l'opposition. En effet, loin de l'idée d'un continuum indifférencié, la notion d'interface propose d'explorer le potentiel de ces espaces de transition entre urbain et rural.

- **Quelles sont les nouvelles formes de coordination entre acteurs que l'on peut observer ?**

Les projets de recherche discutés dans le cadre du groupe ont en effet en commun l'objectif de mieux comprendre le potentiel d'innovation des initiatives associant territoires urbains et ruraux.

Le groupe transversal a été un lieu pour échanger sur des thématiques communes et surtout pour capitaliser sur des résultats. On peut citer trois pistes importantes.

Tout d'abord, le recensement d'innovations en termes de gouvernance du foncier agricole à l'interface du rural et de l'urbain. Nous avons identifié des pratiques en matière de portage foncier ou de diversification du bâti pour des projets agricoles innovants qui montrent la forte implication des collectivités et du tissu associatif local. En second lieu, nous avons travaillé sur le renouveau de la production alimentaire domestique : plusieurs projets convergent par exemple pour montrer la contribution des jardins potagers à l'alimentation des ménages et à la biodiversité dans les espaces qui sont situés aux franges de la ville, comme les espaces périurbains pavillonnaires. Enfin, nous avons confronté différentes méthodes pour évaluer l'attractivité des territoires : les réflexions sur les indicateurs de bien-être, les enquêtes auprès des populations sur leur perception de leur cadre de vie, sont autant d'instruments d'observation qui mettent en évidence des situations d'inégalité spatiale, mais aussi les atouts dont disposent les territoires ruraux.

2. Les principaux enseignements du groupe « Lien rural-urbain »

2.1 Favoriser les innovations sociales pour relocaliser l'agriculture

Les projets du GT1 ont participé au repérage et à l'accompagnement d'innovations pour une meilleure intégration territoriale de l'agriculture et favoriser les relations entre territoires ruraux et urbain.

Les innovations que nous avons discutées portent par exemple sur de **nouveaux outils de gouvernance pour le portage foncier** visant à accompagner les projets d'installation en circuits courts, mais aussi sur la revitalisation d'outils juridiques anciens pour la gestion en commun des pâturages ou l'installation de jeunes agriculteurs sans l'achat de bâtiments (projets USUS et CAP IDF). Nous nous sommes également intéressés aux médiations innovantes avec la société civile : diagnostics participatifs, cartographie collaborative pour les projets agricoles. Un objet d'étude a retenu en particulier notre attention : les nouvelles formes de diversification agricole qui apparaissent sur les interfaces entre urbain et rural (projets de maraîchage au sein des exploitations de grandes cultures, mixité des usages du bâti agricole).

Une autre dimension de l'innovation sociale dans les interfaces rural/urbain est le **lien entre foncier et alimentation** (projets FRUGAL et AGRIGE). La consolidation des diagnostics fonciers dans les projets alimentaires apparaît comme un enjeu fort afin de faire converger projets d'installation agricole et attentes des collectivités en matière d'approvisionnement local. En effet, depuis plusieurs années, les collectivités locales s'engagent davantage dans le portage foncier pour relocaliser l'offre alimentaire et adressent de nouvelles demandes aux acteurs du foncier agricole : SAFER (interventions sur le marché et veille foncière), Terre de liens (portage associatif d'installation en bio). Ces dynamiques se traduisent par de nouvelles coalitions d'acteurs qui reconfigurent la gouvernance territoriale des systèmes alimentaires : collèges multi-acteurs (collectivités, agriculteurs, résidents) dans les associations de territoires agri-urbains, acteurs de l'aide sociale.

2.2 Evaluer les inégalités et les attractivités des territoires

Plusieurs projets PSDR4 ont contribué à définir de nouveaux indicateurs territorialisés qui rendent compte des dynamiques du lien urbain/rural.

Ces indicateurs permettent en premier lieu de mieux **caractériser les atouts des territoires**. Sur le plan du développement régional, l'attractivité rurale s'évalue en effet au prisme de l'accès à différents biens et services (offre alimentaire, aménités paysagères, emploi et sociabilité locale). Sur le plan du développement agricole, une analyse des structures socio-foncieres permet en outre de construire des indicateurs de fragilité foncière des transmissions. Enfin, dans les territoires sous influence urbaine, les recherches ont permis d'identifier des dynamiques de diversification agricole pour une offre en produits frais à destination des villes (maraîchage).

Une seconde catégorie d'indicateurs que nous avons discutés dans le cadre du groupe portent plus spécifiquement sur **l'attractivité des territoires ruraux**. En effet, la prise en compte conjointe d'indicateurs de bien-être objectif et de bien-être subjectif est nécessaire pour évaluer les atouts des territoires : il s'agit d'intégrer les représentations et besoins des habitants. Pour aider l'action publique à cibler les soutiens, les indicateurs territorialisés doivent intégrer différentes formes d'inégalités : inégalités d'accès aux services (santé, commerces de proximités), mais aussi à la vie collective (associations, lieux d'échanges).

2.3 Renouveler l'action publique territoriale

Les travaux du GT1 ont montré que divers leviers existent en matière de politiques publiques locales pour renouveler les relations entre territoires urbains et ruraux.

Ces leviers renvoient tout d'abord à une **rénovation du cadre de la planification territoriale**. En effet, de nombreuses collectivités repensent l'articulation entre planification urbaine et alimentaire, en mobilisant l'ensemble de leurs compétences (développement économique, tourisme, transport, gestion des déchets). A cet égard, les besoins en matière de planification de l'offre alimentaire sont identifiés comme stratégiques (localisation des équipements commerciaux et enjeux de justice alimentaire).

Une autre série de leviers pour l'action publique résident dans la **combinaison des outils en matière d'action environnementale**. Les recherches discutées dans le groupe ont permis de proposer des diagnostics sur la mobilisation des dispositifs existants (mesures agro-environnementales) et d'accompagner la montée en puissance d'une palette d'outils fonciers complémentaires dont l'usage peut être combiné. Il peut s'agir d'outils réglementaires : à titre d'exemple, la définition de priorités en matière d'accès au foncier (dans le cadre de la régionalisation du contrôle des structures foncières) permet l'intégration d'impératifs environnementaux et sociaux. Mais sont envisagés également des outils contractuels : le développement des baux ruraux environnementaux ou des obligations réelles environnementales, lesquelles favorisent l'implication des propriétaires fonciers dans la mise en œuvre d'objectifs agroécologiques.

2.4 Une place stratégique des espaces cultivés dans les interfaces entre urbain et rural

Le groupe transversal a proposé un focus sur les recherches menées sur la double contribution des espaces cultivés des interfaces urbain/rural à la production alimentaire et à la biodiversité. Nous en retenons deux enseignements principaux.

Tout d'abord, il apparaît que **sur les franges périurbaines, les espaces cultivés sont des réservoirs de biodiversité**. Les travaux d'écologie urbaine (projet DYNAMIQUES) et d'urbanisme (projet ASTRAL) ont montré le rôle positif joué par ces espaces hétérogènes que sont les interfaces entre urbain et rural et ont revalorisé l'intérêt environnemental des territoires à basse densité. Les fermes périurbaines et les jardins collectifs des espaces pavillonnaires ont une contribution importante à la biodiversité cultivée et sauvage (notamment les insectes pollinisateurs). La protection de ces espaces dans les documents d'urbanisme des collectivités locales est recommandée.

Par ailleurs, les espaces cultivés périurbains apparaissent comme des vecteurs de relocalisation de l'offre alimentaire. Dans les espaces pavillonnaires, les potagers domestiques jouent un rôle essentiel alors que leur place a été longtemps sous-estimée (projets CAP IDF et FRUGAL). Les espaces d'autoproduction restent un élément clé de l'alimentation pour les ménages des classes populaires. De plus, le modèle hérité du potager « urbain » se diffuse dans les villages périurbains, où il côtoie désormais les potagers « rural », hérités des pratiques potagères paysannes, ce qui contribue au renouvellement des liens entre territoires urbains et ruraux.

Conclusions

Répondre aux enjeux d'innovation sociale, d'inégalités territoriales et de renouvellement de l'action publique locale a été au cœur des préconisations issues des travaux du Groupe transversal « Lien rural-urbain ». Questionner le lien entre urbain et rural exige en effet tout à la fois de comprendre les comportements des agriculteurs et des propriétaires, d'expliquer les choix locaux effectués par les collectivités et de mettre en évidence les logiques de marché. C'est bien la dimension systémique des problématiques territoriales qui pose un défi pour la recherche et pour l'action publique. Les connaissances produites par la recherche partenariale illustrent la diversité des compétences qui doivent être mobilisées pour saisir toutes les facettes des questions relatives à la gouvernance territoriale des interfaces entre rural et urbain.